

Questions orales

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je me vois obliger de faire respectueusement remarquer au député que, si j'accepte un préambule pour une troisième question supplémentaire, il me sera très difficile d'interrompre, pendant le reste de la période des questions, les députés dont la question comporte un préambule. Vu ses responsabilités à la Chambre, je prie donc le député de poser sa question.

● (1420)

M. Johnston: Monsieur le Président, le ministre pourrait-il déposer à la Chambre, avant la fin de la semaine,—il ne l'a pas fait en ce qui a trait aux emplois—les données sur lesquelles repose l'analyse économique de son ministère, données qui font apparaître un écart de 9 milliards de dollars entre les projections de février et celles de novembre dès l'année 1985-1986? Inutile de dire que ce chiffre de 9 milliards permettrait presque à lui seul d'atteindre l'objectif de diminuer le déficit de 10 milliards d'ici à la fin de la décennie. J'estime important que ces données soient déposées à la Chambre le plus rapidement possible, pour que tout le monde puisse les analyser.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député n'a qu'à relire mon exposé et le document connexe; il y trouvera tous les renseignements. Les hypothèses y sont exposées, et on y explique l'écart entre les chiffres de février et ceux de novembre. J'ai dit au chef de l'opposition que je serais heureux de comparaître devant un comité de la Chambre pour discuter de la question, à condition naturellement qu'il autorise les fonctionnaires du ministère à déposer et à expliquer les projections et les données qui lui avaient été communiquées en juillet quand il est devenu premier ministre.

M. Johnston: Déposez-les.

* * *

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

LA COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA RÉVISION DES PROGRAMMES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Vendredi dernier, son collègue, le vice-premier ministre, a publié un communiqué dans lequel il indiquait les noms des membres d'un comité consultatif chargé de l'aider dans le cadre du groupe d'étude sur la révision des programmes. Ce comité devait participer à la révision générale des programmes gouvernementaux. Je tiens à féliciter les membres éminemment qualifiés de ce comité et les organismes mentionnés d'avoir été choisis pour conseiller le gouvernement au nom du secteur privé.

Même si ces personnes sont très compétentes, elles constituent une élite qui n'est pas vraiment représentative des Canadiens. Le premier ministre peut-il nous expliquer pourquoi ce

puissant comité ne compte parmi ses membres aucune femme, aucun francophone, aucun représentant des organismes qui défendent les intérêts des étudiants, des personnes âgées, des agriculteurs, des autochtones, des handicapés, ou encore l'environnement ou les arts? En fait, à l'exception d'une personne, tous les membres du comité viennent de Montréal, d'Ottawa et de Toronto; il n'y a personne de l'Ouest.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, comme cette question...

M. Gauthier: Voyez-vous cela.

M. Blackburn (Brant): Vous êtes-vous donné le feu vert?

M. Nielsen: ... concerne une responsabilité que le premier ministre m'a confiée, je tiens à y répondre. Contrairement au gouvernement précédent qui choisissait seulement les personnes qui lui étaient favorables et qui produisaient les rapports qu'il souhaitait, nous avons procédé de façon démocratique en invitant, jusqu'ici, neuf organismes nationaux à participer au groupe d'étude sur la révision des programmes. Ces organisations, dont font partie la Fédération canadienne du travail et le Congrès du travail du Canada, qui, j'en suis sûr, seront ravies d'apprendre que le chef de l'opposition les qualifie d'élites, ont choisi des représentants pour faire partie du comité consultatif ainsi que leur propre président. Le travail est loin d'être achevé, mais comme certaines personnes estiment que nous devrions agir plus ouvertement, le communiqué de vendredi dernier visait à tenir au courant l'opposition et les citoyens des progrès que nous avons réalisés jusqu'ici. Nous comptons y inclure les représentants que le chef de l'opposition a mentionnés.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Je me réjouis d'avoir finalement dévoilé ses batteries. Je me réjouis également de l'entendre promettre que ce comité qui représente la grosse entreprise, les syndicats et l'entreprise indépendante sera élargi afin d'inclure les groupes dont j'ai parlé.

ON DEMANDE QUE LE GROUPE CONSULTATIF COMPARAISSE DEVANT UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le vice-premier ministre peut-il nous assurer que le comité sera autorisé à comparaître devant le comité parlementaire compétent, afin que les députés puissent savoir sur quel critère il se base pour conseiller le gouvernement et que nous sachions quels sont les conseils donnés au vice-premier ministre?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, nous tiendrons compte de la suggestion fort intéressante et fort constructive du chef de l'opposition.